

PRÉFET DE LA SEINE-SAINT-DENIS

*Direction régionale et interdépartementale  
de l'environnement et de l'énergie Île-de-France*

*Unité départementale de Paris  
Pôle interdépartemental de Prévention des risques naturels*

**ARRETE PREFECTORAL n°2020-0964 du 24 juillet 2020**

portant abrogation de l'arrêté n°01-3061 du 23 juillet 2001 prescrivant l'établissement d'un plan de prévention des risques naturels dus au retrait-gonflement des argiles sur le territoire des 40 communes du département de la Seine Saint-Denis

Le préfet de la Seine-Saint-Denis

**Vu** le code de l'environnement, notamment ses articles L. 562-1 à L. 562-9 et R. 562-1 à R. 562-11,

**Vu** l'article 68 de la loi n°2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique.

**Vu** l'arrêté n°01-3061 du 23 juillet 2001 prescrivant l'établissement d'un plan de prévention du risque retrait-gonflement des argiles pour les communes du département de la Seine-Saint-Denis citées dans la liste jointe,

**Considérant** l'avis défavorable délivré par la commission d'enquête lors de la présentation du projet de plan de prévention du risque retrait-gonflement des argiles en novembre 2002,

**Considérant** que la gestion du risque liée au retrait-gonflement des argiles ne présente pas de risques pour les vies humaines,

**Considérant** les nouvelles dispositions relatives à la prévention des risques de mouvement de terrain différentiel consécutif à la sécheresse et à la réhydratation des sols introduites par la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique ;

**Considérant** que ce nouveau cadre réglementaire répond aux objectifs d'information et de définition de mesures de prévention des risques ;

**Considérant** la mise à jour de la carte d'aléa liée au retrait-gonflement des sols argileux en 2019 ;

**Sur proposition** du directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Ile-de-France et de la secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Saint-Denis,

## ARRETE

### Article 1<sup>er</sup> :

L'arrêté n°01-3061 du 23 juillet 2001 prescrivant l'établissement d'un plan de prévention du risque retrait-gonflement des argiles est abrogé.

La liste des communes concernées est jointe au présent arrêté.

### Article 2 :

Le présent arrêté sera notifié aux maires des communes concernées et aux présidents des établissements publics territoriaux concernés.

### Article 3 :

Les maires des communes concernées et les présidents des établissements publics territoriaux concernés procéderont à son affichage pendant un mois minimum.

### Article 4 :

Mention de cet affichage sera insérée dans deux journaux régionaux et locaux publiés dans le département.

### Article 5 :

La secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Saint-Denis, les maires des communes concernées, les présidents des établissements publics territoriaux concernés, le directeur régional et interdépartemental de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Seine-Saint-Denis.

Le préfet,



Georges-François LECLERC

PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Liste des communes de la Seine-Saint-Denis concernées par la dé-prescription du plan de prévention des risques (PPR) retrait-gonflement des argiles prescrit le 23 juillet 2001

Aubervilliers  
Aulnay-sous-Bois  
Bagnolet  
Le Blanc-Mesnil  
Bobigny  
Bondy  
Le Bourget  
Clichy-sous-Bois  
Coubron  
La Courneuve  
Drancy  
Dugny  
Épinay-sur-Seine  
Gagny  
Gournay-sur-Marne  
L'Île Saint-Denis  
Les Lilas  
Livry-Gargan  
Montfermeil  
Montreuil  
Neuilly-Plaisance  
Neuilly-sur-Marne  
Noisy-le-Grand  
Noisy-le-Sec  
Pantin  
Les-Pavillons-sous-Bois  
Pierrefitte-sur-Seine  
Le Pré-Saint-Gervais  
Le Raincy  
Romainville  
Rosny-sous-Bois  
Saint-Denis

Saint-Ouen-sur-Seine

Sevran

Stains

Tremblay-en-France

Vaujours

Villemomble

Villepinte

Villetaneuse

PRÉFECTURE DE SEINE-SAINT-DENIS

Liste des établissements publics territoriaux de la Seine-Saint-Denis concernés par la dé-prescription du plan de prévention des risques (PPR) risque retrait-gonflement des argiles prescrit le 23 juillet 2001

Établissement public territorial Plaine commune

Établissement public territorial Est Ensemble

Établissement public territorial Paris Terres d'Envol

Établissement public territorial Grand Paris Grand Est